
Jean Rieucou

Bioko (Guinée équatoriale) : un espace insulaire stratégique au centre du golfe de Guinée

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Jean Rieucou, « Bioko (Guinée équatoriale) : un espace insulaire stratégique au centre du golfe de Guinée », *Les Cahiers d'Outre-Mer* [En ligne], 226-227 | Avril-Septembre 2004, mis en ligne le 13 février 2008. URL : <http://com.revues.org/index548.html>

DOI : en cours d'attribution

Éditeur : Presses universitaires de Bordeaux

<http://com.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://com.revues.org/index548.html>

Document généré automatiquement le 19 janvier 2012. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

© Tous droits réservés

Jean Rieucau

Bioko (Guinée équatoriale) : un espace insulaire stratégique au centre du golfe de Guinée

Pagination originale : p. 217-232

- 1 La Guinée équatoriale, « confetti » africain de l'empire espagnol (450 000 habitants pour 28 000 km²), est devenu le troisième producteur de pétrole de l'Afrique subsaharienne (prévision de 13,4 millions de tonnes pour 2003), derrière l'Angola mais devant le Gabon. Par quels processus spatiaux, ce micro-État insulo-continentale, aux deux composantes territoriales disjointes (fig. 1), possédant une des rares capitales insulaires de la planète (Malabo sur l'île de Bioko), perturbe-t-il, par l'appropriation de ses espaces maritimes situés autour de ses îles, les relations internationales de l'ensemble des pays du centre du golfe de Guinée, la première région pétrolière du continent africain ?

Une île continentale au centre du golfe de Guinée

Une « île à cacao »

- 2 L'île de Bioko (située entre 3° 48' et 3° 12' de latitude Nord) constitue une île continentale de 2 017 km², située à 32 kilomètres des côtes camerounaises (à 60 kilomètres du port de Douala), mais fortement dissociée de la partie continentale du pays, dont elle est distante de moins de 300 kilomètres. Les îles de Bioko, Príncipe, São Tomé, Annobón, alignées du NNE au SSW s'inscrivent dans un arc volcanique étiré du massif du Tibesti dans le nord du Tchad à l'île de Sainte-Hélène dans l'Atlantique sud, intégrant dans leur structure un important relief continental, le Mont Cameroun (4 070 m) (fig. 1). Cette île, orientée nord-est/sud-ouest (72 km de longueur sur 35 km de largeur) est formée de trois massifs volcaniques : le Pico de Basilé (3 011 m) au nord (fig. 2), la caldera de Luba (2 261 m) au sud-ouest, l'ensemble Picos Misterio (2 260 m) et Biaó (2 017 m) au sud.
- 3 Le climat de type équatorial varie selon l'exposition et l'altitude (précipitations de 2 000 mm/an dans le nord-est à 10 000 mm/an dans le sud-ouest). La capitale Malabo, située à l'extrémité septentrionale de Bioko, connaît de faibles amplitudes thermiques (25 °C de température moyenne, 2 183 mm/an, 199 jours de pluie, hygrométrie 90 %). L'espace agricole utile se localise dans les zones à pluviométrie annuelle de 2 000 à 3 000 mm, de mars à novembre (maximum en juin), avec permanence d'une forte hygrométrie (90 %). La décomposition du matériau volcanique (cendres) produit des sols riches en matière organique, à forte capacité de rétention en eau, qui conviennent bien aux cultures cacaoyère (*Theobroma cacao*) et caféière (*Coffea robusta*, *liberica*), présentes dans les zones basses inférieures à 700 mètres d'altitude, après défrichage de la forêt tropicale dense humide. La production de cacao (considéré comme un des meilleurs du monde) est passée de 35 000 t annuelles, en 1968 lors de l'Indépendance, à 4 000 t au début du XXI^e siècle. L'agriculture vivrière produit ignames et taros. Dans la région méridionale de Moka existe un climat tempéré d'altitude autorisant une production légumière et l'élevage bovin, créant un paysage alpestre. La partie sud de l'île, exposée à la mousson du sud-ouest, reçoit en moyenne 10 mètres d'eau, permettant le maintien d'une forêt pluviale encore très peu anthropisée, à la différence de la majeure partie du territoire insulaire.

Une importante réserve de biodiversité

- 4 L'île de Bioko constitue une importante réserve de biodiversité. L'endémicité des espèces (faune, flore) est plus faible que dans les îles de São Tomé et Annobón, en raison de la proximité du continent et du moindre isolement. Sur Bioko, 28 % des mammifères et 32 % des oiseaux forment des sous-espèces endémiques. Deux des huit espèces de tortues vivant dans

l'océan mondial nidifiant et faisaient l'objet d'une exploitation halieutique sur la côte sud de l'île : la tortue verte (*Chelonia mydas*) et la tortue imbriquée (*Eretmochelys imbricata*). La population bubu, présente dans le sud de Bioko, consommait la chair de tortue ; d'importantes quantités étaient acheminées puis vendues à Bata. Des ONG : Amigos del Coto de Doñana (ONG espagnole), Tierra Viva (financée par Mobil), le projet régional ECOFAC (Ecosystèmes Forestiers d'Afrique Centrale), financé par l'Union Européenne, le Ministère des Pêches et des Forêts, les services de la Coopération Espagnole, ont réussi à faire cesser la capture des tortues marines dans la région méridionale d'Ureka, grâce au versement d'une contrepartie marchande équivalente à chaque tortue capturée vivante (Rieucan, 2001).

- 5 La Guinée équatoriale, assistée par l'Union Européenne (programme CUREF : Conservación y Utilización Racional de los Ecosistemas Forestales de Guinea Ecuatorial) et l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature), a mis sur pied un important plan de protection de l'environnement, avec la création de huit aires protégées (Rieucan, 2001). Ces zones couvrent une grande partie de l'île de Bioko, sur laquelle elles se divisent en deux grandes entités : le parc national de Pico de Basilé (33 000 ha), la réserve scientifique de la caldera de Luba (51 000 ha) recouverte d'une dense forêt à épiphytes. Sur les flancs du plus grand appareil volcanique de l'île (Pico de Basilé) (photo 1), s'étagent, selon l'altitude, des écosystèmes d'une grande variété, allant de la forêt tropicale dense humide (jusqu'à 600 m d'altitude) à la prairie alpine (entre 2 500 et 3 000 m). Les paysages et l'écologie insulaire constituent un fort potentiel de développement de l'écotourisme (observation de la faune : boas, colibris...), du « tourisme en nature » (randonnée pédestre, canyoning) ainsi que la pêche au gros (requins, espadons).

Une influence européenne tardive dans la deuxième moitié du XIX^e siècle

Un long désintérêt colonial

- 6 Les navigateurs portugais, puis espagnols, à la recherche d'une nouvelle route maritime pour gagner les Indes, explorent, à la fin du XV^e siècle, les côtes de la baie du Biafra. En 1472, un aventurier portugais Fernão do Pó découvre l'île, qu'il dénomme « Formosa » (belle en portugais). En 1471 ou 1472, l'îlot d'Annobón est repéré par João de Santarem et Pêro de Escobar (Pélissier, 1984). Ces espaces insulaires passent dans la juridiction des Portugais de São Tomé (« noyau insulaire rentable ») à la fin du XV^e siècle (Pélissier, 1984). Le traité du Pardo, en 1778, après deux siècles d'une faible présence portugaise (quelques négriers et planteurs), attribue Fernão do Pó, devenu Fernando Póo, et Annobón aux Espagnols, dans le but d'en faire une plaque tournante dans le recrutement d'esclaves pour leurs colonies américaines. São Tomé et Príncipe, l'archipel de Corisco et des îles Elobey, l'île d'Annobón ont fait fonction de dépôt (entrepôt à esclaves). La première expédition espagnole, afin de coloniser et de mettre en valeur l'île, s'effectue depuis le port sud-américain de Montevideo, en 1778 (Pélissier, 1984). Les Espagnols, décimés par la fièvre jaune, délaissent Bioko en 1781, sans avoir occupé le territoire continental du futur Río Muni. Les Anglais prennent l'île, après avoir vaincu la résistance des Bubi et fondent, en 1827, Clarence City. Les Britanniques s'implantent à Fernando Póo dans le but d'en faire une base anti-esclavagiste, postée face au continent africain. Les Espagnols s'emparent de la ville en 1844, qu'ils nomment Santa Isabel. Elle deviendra le siège de l'administration coloniale jusqu'à l'indépendance du pays. La colonisation hispanique devient effective à partir de 1858, puis s'étendra à l'ensemble de l'espace insulaire : à l'île d'Annobón (Pagalu), à l'archipel de Corisco et des îles Elobey, ainsi qu'au littoral continental. Un décret royal de 1904 fait de la Guinée espagnole un « territoire d'exploitation coloniale ». En 1959, celle-ci cesse d'être une colonie et prend le statut de province espagnole (création de deux provinces : Río Muni et Fernando Póo).
- 7 Les Portugais, puis les Espagnols, se sont largement désintéressés de cette Afrique équatoriale, qu'ils considéraient comme malsaine, car impaludée, peu commode pour la navigation à voile, ces deux nations disposant d'espaces insulaires plus intéressants avec les îles du Cap-Vert, l'archipel de São Tomé et Príncipe, ainsi qu'aux Antilles et dans le Pacifique sud (Pélissier,

1984). L'influence européenne en Guinée équatoriale est tardive, l'âge d'or de la colonisation espagnole dans le Río Muni et sur l'île de Bioko correspondant à la période franquiste.

8 L'île de Bioko est demeurée largement africaine, marquée par une faible créolité. Elle occupe une position atypique, très différente du contexte ethno-culturel qui prévaut dans la « ceinture insulaire circum-africaine », marquée par le cosmopolitisme des cultures, ayant fonctionné tel un relais entre les civilisations (africaines, européennes, asiatiques, moyen-orientales) (Mbembe, 2000), comme un point d'ancrage servant de creuset pour les diasporas. Ces territoires insulaires : l'archipel du Cap-Vert, de São Tomé et Príncipe (lien entre l'Afrique et l'Inde), Madagascar, l'île Maurice, les Comores, Zanzibar et Socotra (Guebourg, 2000), en situation de périphérie continentale, ont joué le rôle de « portes d'entrée » de l'Afrique (Mbembe, 2000).

9 L'histoire récente de l'île, depuis la décolonisation, est marquée par l'intérêt qu'elle suscite auprès des grandes puissances. L'ancienne Guinée espagnole devient indépendante le 12 octobre 1968 et prend le nom de Guinée équatoriale. Sous la dictature de Francisco Macías Nguema (1972-1979), les relations internationales du pays s'orientent vers le bloc communiste (République Démocratique Allemande, Corée du Nord, Chine populaire, URSS). Depuis la prise du pouvoir par l'actuel chef de l'État, Teodoro Obiang Nguema, en 1979, la Guinée équatoriale (seul pays hispanophone de l'Afrique subsaharienne), s'est rapprochée de l'Espagne, puis adhère à la zone franc en 1985, à la Francophonie en 1989, avec adoption du français comme seconde langue officielle en 1998, derrière l'espagnol (administration, enseignement). D'autres partenaires économiques commercent avec ce pays et ont des accords de coopération : les États-Unis (pétrole), la Chine, Cuba (santé, éducation) et l'Union Européenne (protection de l'environnement). Face aux langues internationales, les langues locales sont aussi fortement usitées. Le pidgin english¹, qui se développe au XIX^e siècle, encore très pratiqué aujourd'hui, s'est imposé comme langue d'intercommunication entre les principaux groupes ethniques continentaux et insulaires (également adopté par les Fang). Les différentes ethnies (Fang, Bubi, Ndowe) parlent des idiomes proches, regroupés sous le terme de langues bantou.

Faible créolité, prépondérance des Fang

10 À la différence des États voisins, le pays connaît une réelle homogénéité dans la composition de sa population. Sur les cinq groupes ethniques de Guinée équatoriale (Fang, Bubi, Ndowe, Bujeba, Annobónais) quatre appartiennent à l'ensemble bantou, à l'exception des Annobónais. Les Fang (une cinquantaine de clans subdivisés en lignages), arrivés du XIV^e au XIX^e siècles dans le Río Muni, représentent aujourd'hui 86 % de la population du pays (94 % dans la partie continentale, plus de 50 % dans le nord de Bioko). Après l'obtention de l'Indépendance, des oppositions ethniques violentes (1969) mettent en relief les rivalités entre continentaux et insulaires. En 1970, à la fin de la guerre du Biafra, 70 000 Ibo avaient trouvé refuge à Fernando Póo. Au début de la dictature de Macías Nguema, les ouvriers nigériens immigrés ou réfugiés (Ibo, Efik) des plantations de caféiers et de cacaoyers de Bioko, représentent les 3/4 de la population de l'île (Van Chi-Bonnardel, 1973). Ils ont été expulsés (25 000 personnes) vers le Nigeria en 1976. Cette main-d'œuvre agricole a été remplacée par des Fang issus de la partie continentale. Le quart des Équato-guinéens fuit leur pays durant la dictature, émigrant vers le Cameroun, le Gabon, l'Espagne. Lors de la découverte de Fernando Póo, l'île était occupée par les Bubi (arrivés du Cameroun et du Río Muni aux XIII^e et XV^e siècles), des agriculteurs et des éleveurs qui ne représentent plus aujourd'hui que 6,5 % de la population totale du pays (34 % des habitants de Bioko). Les ethnies littorales du continent, regroupées sous le terme générique de ndowe, représentent 5 % de la population nationale. Les Annobónais, originaires d'Angola et de São Tomé (moins de 2 % de la population du pays), parlant un créole portugais proche de celui utilisé à São Tomé, le fadambo, résident pour la moitié d'entre eux à Malabo. Les Fernandinos, la communauté créole de Bioko (des métis descendants d'esclaves libérés par les Anglais : des Libériens, Sierra-léonais, Nigériens), propriétaires des plantations pendant la période coloniale, vivent majoritairement à Malabo. L'essor de l'économie pétrolière, au début du XXI^e siècle, produit un nouveau renversement des flux migratoires île/continent,

marqué par une forte migration vers l'île de Bioko, de populations issues du Río Muni, de Camerounais, de Gabonais.

- 11 Au sein de ces groupes ethniques, les religions de terroir demeurent dynamiques et cohabitent avec le catholicisme, avec les Églises indépendantes et les sectes protestantes américaines qui tentent de s'enraciner à Bioko comme dans l'ensemble du pôle chrétien africain.

L'émiettement territorial d'un micro-État insulo-continentale

Une composante insulaire éparpillée dans le golfe de Guinée

- 12 La Guinée équatoriale (28 051 km², 450 000 habitants en 2001) constitue un micro-État insulo-continentale. Il est formé de deux parties disjointes : d'une part d'un domaine continental (le Río Muni) qui a la forme d'un quadrilatère, d'une superficie de 26 017 km², de 200 km d'est en ouest et de 125 km du nord au sud ; d'autre part d'une composante insulaire (2 034 km²) géographiquement émiettée. Celle-ci, qui n'est pas située en face du bloc continental (70 % de la population du pays), se fragmente en trois territoires, dont le plus vaste est représenté par l'île de Bioko (fig. 1). Les îlots côtiers qui forment l'archipel de Corisco (15 km²) et les îles Elobey (Elobey Grande : 2,27 km², Elobey Chico : 0,19 km²) se localisent dans le prolongement de l'embouchure du Río Muni, face à la côte nord du Gabon. Enfin, à l'île de Bioko (rebaptisée « île Macías Nguema » sous la dictature, puis dénommée d'une appellation bubie) est rattaché administrativement (province insulaire de Bioko, 2 034 km²) l'îlot océanique d'Annobón (17 km²). Celui-ci, de nature volcanique, plus sec (1 000 à 2 000 mm de pluie par an), peuplé de 3 000 habitants, majoritairement des pêcheurs, est ancré, dans l'océan Atlantique, à 150 km au sud-ouest de São Tomé.

Une capitale politique insulaire, une métropole économique continentale

- 13 Le pays possède une structure urbaine bicéphale, fondée sur une métropole économique, Bata (70 000 habitants) située sur le continent et Malabo (82 000 habitants, soit la moitié de la population de l'île), capitale politique, localisée sur Bioko. Celle-ci a hérité de la colonisation espagnole une architecture de style majorquin (mairie, parlement, palais du gouverneur). Grâce aux revenus pétroliers, la ville se transforme rapidement : réhabilitation du centre, en particulier restauration des demeures coloniales (société Bouygues) (photo 2), agrandissement de l'aéroport, construction d'une nouvelle aérogare (chantier du groupe Bouygues), aménagement d'une voie autoroutière entre la ville et l'aéroport, modernisation de l'hôtellerie (construction de l'hôtel Sofitel Président Palace par le groupe Accor). Un complexe pétrochimique a été aménagé (début de la production en 2002), à la Pointe Europa, en périphérie de la ville : Turbogaz 1 (19 000 barils/jour de condensat de gaz liquéfié), associé à une centrale électrique. Malabo est dotée d'un port maritime² (200 m de quai, d'une capacité de 200 000 t de marchandises par an) (photo 3), permettant des liaisons avec Bata, Douala au Cameroun et avec l'Espagne. De Malabo partent les deux axes routiers bitumés de Bioko, l'un à l'ouest jusqu'à Luba (deuxième ville et second port de l'île) ; à l'est, l'autre voie routière relie la capitale à Riaba (fig. 2). Malabo (nom du dernier roi bubie) concentre les centres culturels (français, espagnols), la majorité des institutions politiques et économiques du pays : le siège de l'Assemblée des députés de la CEMAC (Communauté Économique et Monétaire d'Afrique Centrale), la représentation nationale de la BEAC (Banque des États de l'Afrique Centrale). La ville continentale ne compte que des délégations ministérielles, aucun ministère, aucune ambassade. Le gouvernement siège alternativement dans les deux villes six mois par an. Le parlement disposera prochainement d'un nouveau site à Bata.

Regain d'intérêt géostratégique autour des îles du golfe de Guinée au début du XXI^e siècle

Le golfe de Guinée, première région pétrolière africaine

- 14 L'économie des pays bordiers du golfe de Guinée, tant en mer que sur le continent, s'appuie sur des « enclaves extractives » (périmètre gazier, pétrolier, pêche internationale,

concession forestière, aire naturelle protégée) (Mbembe, 2002), au fonctionnement extraverti et réglementé (Mbembe, 2000). Ces zones, largement coupées du reste du pays, apparaissent, par contre, connectées aux mécanismes de la mondialisation (Mbembe, 2002).

15 Les espaces maritimes de la Guinée équatoriale constituent un des centres de gravité de l'exploitation offshore des hydrocarbures dans la région qui s'étend du delta du Niger au nord à l'Angola au sud. En 2001, l'Afrique subsaharienne dans le secteur de l'Atlantique du centre-est a produit 200 millions de tonnes de pétrole, devenant la principale région pétrolière de l'ensemble du continent (Ogoulat Roboti, 2002). Les États-Unis envisagent d'augmenter leur approvisionnement en hydrocarbures, en provenance du continent africain, de 15 % actuellement, à 25 % en 2015. L'exploitation commence en 1956 en Angola, puis s'étend au Gabon en 1957, au Nigeria en 1958, gagne ensuite le Congo, le Cameroun et se met plus tardivement en place, en 1993, en Guinée équatoriale (Ogoulat Roboti, 2002). Les investissements actuels concernent des champs pétroliers de très grande taille : Dalia, Girassol en Angola, N'Kossa, Moho au Congo, Zafiro (situé à 23 milles nautiques au nord de Bioko produisant 300 millions de barils de pétrole par an) (fig. 2), Bonga et le futur champ d'Akpo au Nigeria. Le pétrole tchadien du gisement de Doba sera acheminé par un oléoduc de 1 300 km jusqu'au terminal offshore du port de Kribi, dans le sud du Cameroun, à partir duquel il est exporté.

16 La nouvelle frontière pétrolière est constituée par de l'offshore profond (- 200 à - 300 m) voire ultra-profond ou ultra deep sea (- 1 000 m et plus), une localisation qui échappe largement aux conflits continentaux, aux coûts d'exploitation avantageux, 5 à 7 dollars le baril, contre 7 à 9 dollars pour la moyenne mondiale (Ogoulat Roboti, 2002). Ce pétrole de bonne qualité, au régime juridique d'exploitation favorable aux investissements étrangers, est bien situé face aux marchés constitués par l'Europe et l'Amérique du nord (Favennec et Copinschi, 2003). L'ensemble des pays riverains du golfe de Guinée, les États-archipels (São Tomé et Príncipe débute en 2003 l'octroi de concessions pétrolières dans ses eaux territoriales) produisent des hydrocarbures. Les principaux producteurs de l'Afrique subsaharienne, en 2002, sont le Nigeria³ (101 millions t de pétrole), l'Angola (36,4), le Congo-Brazzaville (12), le Gabon (11,9 en 2002 contre 17 en 1999), la Guinée équatoriale (11,5), le Cameroun (5,2). La Guinée équatoriale produit 225 000 barils de pétrole par jour en 2002 (les prévisions sont de 245 000 en 2003 et 300 000 pour 2004). Le pays sera passé du cinquième rang régional en 2000 (5,9) au troisième rang en 2003 (prévision de 13,4 millions t, devançant le Gabon et le Congo), avec une augmentation de sa production de 127 % en trois ans.

17 En Guinée équatoriale, l'exploitation pétrolière (associée sur l'ensemble des sites aux hydrocarbures gazeux) commence en 1993, avec la mise en production du gisement Alba situé au nord de Bioko (fig. 2), suivi de celui de Zafiro (Atlas de la Guinée équatoriale, 2001). Les principales compagnies pétrolières sont américaines (Exxon-Mobil, Chevron, Triton, CMS-Nomeco). Au large du bloc continental, sont découverts, puis exploités, les champs pétrolières de Jade-1, Jade-2 et de Ceiba (février 2001). La part des hydrocarbures représente 90 % du PIB du pays en 2002. Au sein de cet « émirat pétrolier », le PIB par habitant, longtemps un des plus bas d'Afrique, s'élève à 4 323 dollars par an au début du XXI^e siècle.

Des contentieux maritimes source de tensions régionales

18 Les États de l'Afrique subsaharienne manifestent un faible intérêt pour leur domaine maritime (Ogoulat Roboti, 2002), même postérieurement à la mise en œuvre, par la majorité des pays en développement, des dispositions adoptées lors de la conférence de Montego Bay en 1982 (possibilité d'élargissement des espaces maritimes appropriés par les États jusqu'à 12 milles nautiques), suivies quelques années plus tard par la mise en place des ZEE (Zone Économique Exclusive, d'une largeur de 200 milles marins) par une majorité de pays pauvres.

19 Ainsi, jusque dans les années 1990, dans le golfe de Guinée, peu de frontières maritimes ont-elles été délimitées au-delà de la zone des 3 milles nautiques (Ogoulat Roboti, 2002). Les enjeux pétroliers, à la charnière entre le XX^e et le XXI^e siècles, activés en sous-main par les grandes compagnies pétrolières internationales et les sociétés juridiques spécialisées dans le

- droit international (Roitman et Roso, 2001), contribuent à accélérer la territorialisation des étendues maritimes par les pays riverains⁴.
- 20 La découverte, puis la mise en exploitation, à partir des années 1990, d'importants champs d'hydrocarbures dans les espaces maritimes des États insulo-continentaux (Guinée équatoriale), des États-archipels (São Tomé et Príncipe), provoquent une course à l'appropriation des mers dans le centre du golfe de Guinée. En réaction, les pays faiblement producteurs de pétrole cherchent à élargir leur mer territoriale (12 milles nautiques), leur zone contiguë (24 milles), de manière unilatérale (Cameroun face au Nigeria, face à la Guinée équatoriale). D'autres nations, à la production d'hydrocarbures déclinante (Gabon), durcissent leur position dans les contentieux territoriaux maritimes les opposant à leurs voisins (Gabon face à la Guinée équatoriale).
- 21 L'extrême éparpillement spatial de la composante insulaire de la Guinée équatoriale entraîne un débordement de « l'espace maritime approprié »⁵ (ZEE d'environ 312 000 km²) de cette nation, sur les territoires marins des États voisins (Nigeria, Cameroun, Gabon, São Tomé et Príncipe).
- 22 Une zone maritime très disputée se localise à l'intersection des zones contiguës du Nigeria, du Cameroun et de la Guinée équatoriale (fig. 1). Cet espace marin convoité pour ses vastes gisements d'hydrocarbures offshore (champ pétrolifère d'Alba) (fig. 2) se situe entre la baie du Biafra et le nord-ouest de l'île de Bioko (fig. 1). Les trois pays, entre 1990 et 2000, ont porté leur différend devant la Cour internationale de justice de La Haye. Dans cette zone, un accord de délimitation des frontières maritimes, entre le Nigeria et la Guinée équatoriale, a été signé en 2000, puis complété par la mise en place d'une ZEC (Zone d'Exploitation Conjointe) en 2002.
- 23 À une opposition tripartite, s'est surajouté, depuis 1981, un important contentieux frontalier bilatéral entre le Nigeria et le Cameroun, à plusieurs reprises réactivé (1994, 1996), portant sur le tracé des frontières de part et d'autre de la péninsule de Bakassi (fig. 1). La Cour internationale de justice de La Haye reconnaît en octobre 2002 la souveraineté du Cameroun sur cette péninsule. Ce territoire, d'environ 1 000 km², formé de zones marécageuses, peuplé de pêcheurs saisonniers majoritairement nigériens, était administré par le Nigeria qui y maintenait des forces armées et de police. Bakassi s'ouvre sur les eaux de la baie du Biafra, riches en hydrocarbures ainsi qu'en ressources halieutiques.
- 24 Fort de cet arrêt, le Cameroun peut demander à la communauté internationale de reconsidérer le tracé de ses frontières maritimes avec la Guinée équatoriale, dans la zone comprise entre la péninsule de Bakassi et le nord-ouest de l'île de Bioko (champ pétrolier d'Alba), risquant de provoquer une crise régionale majeure.
- 25 Un important contentieux maritime oppose la Guinée équatoriale et le Gabon, dans l'embouchure du Río Muni. Depuis 1972, ce pays occupe trois îlots (Mbanié, Cocotier, Conga), situés à 18 kilomètres de ses côtes, au sud de l'archipel équato-guinéen de Corisco et des îles Elobey. Cette zone, riche en hydrocarbures, mais non exploitée, permet au Gabon d'agrandir sa ZEE et de constituer des réserves pétrolières, compte tenu de la baisse régulière de sa production d'hydrocarbures. L'Union Européenne tente de désamorcer le différend maritime par l'installation d'une aire protégée transfrontalière, qui serait cogérée par les deux États (Rieucou, 2001).
- 26 Le Nigeria et São Tomé et Príncipe ont convenu de la création d'une ZEC, concernant les ressources halieutiques et l'extraction des hydrocarbures (60 % des ressources revenant au Nigeria en raison de son expérience pétrolière, 40 % à São Tomé et Príncipe). Le règlement du tracé des frontières maritimes entre São Tomé et Príncipe et la Guinée équatoriale n'a pas été complètement résolu malgré un accord conclu en 1999.
- 27 La réévaluation de la valeur stratégique des îles du golfe de Guinée réside dans leur adossement à de vastes réserves d'hydrocarbures offshore et dans leur fonction de surveillance (base d'observation et d'intervention) des espaces maritimes (immigration clandestine, contrebande, protection des champs pétroliers, préservation des ressources halieutiques). Celle-ci s'effectue à partir d'appuis portuaires (projet américain à São Tomé et Príncipe), grâce aux réseaux de télécommunications insulaires. Un centre américain de communications satellitaires a été

installé sur le Pico de Basilé à Bioko (à proximité de l'émetteur de Radio France International et de l'antenne hertzienne équato-guinéenne), un autre est implanté sur l'île de São Tomé (Voice of America).

28 Le caractère fragmenté du territoire équato-guinéen, seul État insulo-continentale de la région, enchâssé entre des pays continentaux stricto sensu (Nigeria, Cameroun, Gabon) et un État-archipel (São Tomé et Príncipe), complique durablement la délimitation des frontières maritimes au centre du golfe de Guinée (fig. 1). La Guinée équatoriale (28 051 km²) défend, d'une part, son intégrité territoriale sur les frontières externes de son ample ZEE (312 000 km²), face aux appétits spatiaux des États voisins (Cameroun, Gabon...) ; d'autre part, le pays est confronté à la pression des ONG, des organisations internationales, des sociétés multinationales, créatrices de frontières internes, au moyen d'enclaves spatiales (pétrolières, forestières, de préservation de la biodiversité) au fonctionnement économique extraverti. Selon les régions, l'État délègue ou abandonne à ces acteurs internationaux une part de sa souveraineté (Rieucan, 2001), faisant ressortir les dangers de dépossession de portions entières du territoire national.

Bibliographie

- Atlas de la Guinée équatoriale, Paris, Les Éditions Jeune Afrique 2001, 64 p.
- Doumenge F., 1985 – Les îles et les micro-États insulaires. Hérodote, Paris, n° 35-37, p. 297-327.
- Favennec J.-P. et Copinschi P., 2003 – Les nouveaux enjeux pétroliers en Afrique. Politique Africaine, Paris, n° 89, mars, p. 127-148.
- Grenier C., 2002 – Océaniques ou américaines ? Analyse comparative du rattachement à l'Amérique des Galapagos et de l'île de Pâques. Mappemonde, Paris-Montpellier, n° 66, p. 38-44.
- Guebourg J.-L., 2000 – Socotra, une île hors du temps. Mappemonde, Paris-Montpellier, n° 57, p. 37-42.
- Gizard X., dir., 1996 – Le colporteur des mondes - Penser l'Atlantique en Europe. Poitiers, Éditions de l'Aube-IAAT, 154 p.
- Liniger-Goumaz M., 1988 – Brève histoire de la Guinée équatoriale. Paris, L'Harmattan, 216 p.
- Marrou L., 1998 – Les îles atlantiques « océaniques », l'Atlantique, un regard de géographe. Historiens et Géographes, Paris, n° 363, p. 281-294.
- Mbembe A., 2000 – Vers une nouvelle géopolitique africaine, Afriques en renaissance. Le Monde Diplomatique, Paris, mai-juin, p. 11-15.
- Mbembe A., 2002 – L'Afrique entre localisme et cosmopolitisme. Esprit, Paris, octobre, p. 65-74.
- Ogoulat Roboti A.D., 2002 – Les richesses maritimes du golfe de Guinée : ressources d'un espace stratégique et polémogène. Enjeux, Bulletin d'Analyses Géopolitiques pour l'Afrique centrale, Yaoundé, n° 12, juillet-septembre, p. 26-28.
- Pélissier R., 1984 – Guinée équatoriale. Encyclopædia Universalis, Corpus 8, Paris, p. 1215-1218.
- Picouet P. et Renard J.-P., 2002 – Les détroits : de nouveaux territoires ? L'exemple du Pas-de-Calais. Mappemonde, Paris-Montpellier, n° 65, p. 7-11.
- Rieucan J., 2001 – Biodiversité et écotourisme dans les pays du centre du golfe de Guinée. Prétourisme dans une unité géopolitique instable. Les Cahiers d'Outre-Mer, Bordeaux, n° 216, octobre-décembre, p. 417-452.
- Roitman J. et Roso G., 2001 – Guinée équatoriale : être « offshore » pour rester « national ». Politique Africaine, Paris, n° 81, mars, p. 121-142.
- Thual F., 2002 – La planète émiettée. Paris, Arléa, 156 p.
- Van Chi-Bonnardel R., dir., 1973 – Grand Atlas du continent africain. Paris, Éditions Jeune Afrique, 335 p.

Notes

1Le terme pidgin correspond, à l'origine, à une langue mixte, à base d'anglais, employée dans les relations commerciales maritimes en Extrême-Orient. À Bioko, est parlé un des pidgin

english du golfe de Guinée, sorte de créole anglais local, implanté dans l'île par les immigrés nigériens des plantations de caféiers et de cacaoyers.

2Jusque dans les années 1995, l'économie de l'île de Bioko résidait principalement dans la fonction de « base arrière » dans les échanges maritimes, d'une part avec les pays voisins (Nigeria, Cameroun, Gabon), d'autre part avec l'ancienne métropole (Roitman et Roso, 2001).

3Le Nigeria, seul pays membre de l'OPEP de l'Afrique subsaharienne, est le premier producteur de pétrole du continent africain (101 millions de tonnes), devant la Libye (70,6), l'Algérie (67), l'Égypte (39,5) et l'Angola (36,4). En 2000, l'Afrique a produit 333 millions de tonnes de pétrole, soit 10 % de la production mondiale. Elle recèle 7,3 % des réserves planétaires prouvées d'hydrocarbures (3,1 % pour le golfe de Guinée).

4L'étatisation des eaux de l'océan Atlantique s'est accélérée, à la fin du XX^e siècle, depuis l'Afrique de l'Ouest (litige frontalier entre le Sénégal et la Guinée-Bissau, entre ce pays et la Guinée-Conakry), jusqu'à l'Afrique centrale et australe (contentieux maritimes entre les deux Congo et l'Angola) (Ogoulat Roboti, 2002).

5Le principe de l'équidistance, largement appliqué par la Guinée équatoriale dans la délimitation de ses frontières maritimes, se fonde sur l'article 15 de la conférence de Montego Bay (Roitman et Roso, 2001). La Cour internationale de justice de La Haye – lorsque la règle de l'équidistance pénalise la mise en place des eaux territoriales par des États voisins – peut avoir recours au principe de proportionnalité. Celui-ci s'appuie sur le calcul d'un rapport entre la superficie du plateau continental relevant de l'État riverain et la longueur de son littoral (Roitman et Roso, 2001).

Pour citer cet article

Référence électronique

Jean Rieucou, « Bioko (Guinée équatoriale) : un espace insulaire stratégique au centre du golfe de Guinée », *Les Cahiers d'Outre-Mer* [En ligne], 226-227 | Avril-Septembre 2004, mis en ligne le 13 février 2008. URL : <http://com.revues.org/index548.html>

À propos de l'auteur

Jean Rieucou

Professeur de géographie, Université d'Artois

Droits d'auteur

© Tous droits réservés

Résumé / Abstract

La Guinée équatoriale se caractérise par l'émiettement de sa construction territoriale, scindée en un bloc continental (Río Muni) et une composante insulaire, elle-même dispersée. Bioko, île la plus vaste du golfe de Guinée, par son adossement à de vastes réserves d'hydrocarbures offshore, parce qu'elle porte la ville de Malabo, capitale politique du troisième pays producteur de pétrole de l'Afrique subsaharienne, est devenue un espace insulaire stratégique.

Mots clés : État insulo-continental, espace insulaire, frontière maritime, Bioko, Guinée équatoriale, golfe de Guinée

Bioko (Equatorial Guinea): a strategic insular space in the middle of the Gulf of Guinea.

Equatorial Guinea is characterised by the crumbling of its territorial build-up, split between a mainland area (Río Muni) and an insular element, itself scattered. Owing to its backing onto huge offshore oil reserves as well as the fact of having the town of Malabo as the political capital of sub-Saharan Africa's third oil-producing country, Bioko Island –the largest in the Gulf of Guinea– has become a strategic insular space.

Keywords : Insular-continental state, insular space, maritime border, Bioko Island, Equatorial Guinea, Gulf of Guinea